



**Bulletin de la DOCUMENTATION
ECOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
 L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
 ET L'ECOLOGIE DANS LE MONDE**

Editorial : Les masques anti-virus nous étaient dits "inutiles" jusqu'à peu. Maintenant ils sont préconisés pour tous. Le mensonge d'État sur l'intérêt des masques, doublé d'un mensonge du "conseil scientifique", pour cacher la pénurie en France, pose problème : dans une telle crise, les habitants doivent avoir confiance en leurs responsables politiques. Difficile après un tel mensonge. Enfin, l'impréparation à la crise, malgré les deux mois que l'épidémie a mis pour arriver de la Chine à d'autres pays, puis à la France, confirme notre incapacité à être résilients (aptes à faire face aux situation de crises). Dépendance pour la fabrication de gros comme de petit matériel médical, dépendance pour les médicaments; système hospitalier public déjà en forte tension... Les prochaines crises démontreront nos dépendances pour l'alimentation, pour l'énergie... Nous le disions, il y a quelques mois, l'Europe, la France et les territoires doivent mettre en œuvre un grand plan de résilience, afin de garantir aux habitants alimentation, soins, énergie, logement... parce que si d'autres crises arrivent, nous devons être prêts !"

Sommaire :

- page 2 - Abeilles (suite)
- page 3 - Effet de serre (suite)
- page 4 - Nicolas Hulot (suite)
- page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)
- page 6 – Décès de Robert Poujade, ex ministre de l'environnement



Documentation Ecologique
 Voironnaise
 32-34 rue Vaucanson Rez-de-
 chaussée
 38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
 06 25 25 52 29 (sans répondeur)
 utiliser de préférence le mail
 gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

4 - apparition de l'insecticide Cruiser (suite)

3 juin 2011..... Le ministre français de l'agriculture donne l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser OSR destiné à l'enrobage des semences de colza.

17-18 juin 2011..... Pour les journées Apidays, organisées par l'union nationale de l'apiculture Française (UNAF), une cinquantaine d'événements ont lieu dans toute la France. De plus en plus les abeilles font leur miel en ville. Apparemment, les ruches se développent en milieu urbain grâce à l'absence de pesticides et la grande diversité des arbres. Des ruches sont installées par des particuliers ou des collectivités près des maisons, dans les squares, sur les toits ou les balcons. Ainsi, depuis 2006, Lille confie à des apiculteurs amateurs le soin d'une soixantaine de ruches disposées dans les jardins publics, qui produisent chacune 30 kg de miel par an. Pour satisfaire la passion apicole de ses administrés, la ville de Lille a développé aussi un rucher-école formant chaque année une quarantaine de personnes aux secrets du monde des abeilles. Mais on trouve aussi des ruches à Paris et dans bien d'autres villes. La réglementation exige une déclaration à la préfecture et les ruches doivent être placées à plus de 20 m d'une voie publique et protégées d'une paroi de 2 m de hauteur. On peut amadouer les voisins réticents avec un petit pot de miel.



29 juin 2011..... Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, annonce l'interdiction du pesticide Cruiser utilisé pour l'enrobage des semences de colza.

9 juillet 2011..... Le déclin massif des abeilles serait en voie d'élucidation. Les effets délétères de l'association entre pesticides et un parasite commun ont été démontrés. Cela fait plus de 10 ans que des mortalités massives d'abeilles sont relevées un peu partout dans le monde. Et les raisons de la raréfaction des abeilles est un sujet très débattu. Selon des travaux publiés dans la dernière édition de la revue Plos One, c'est une synergie entre ces deux facteurs qui sont sans doute à l'origine du déclin de l'insecte social. L'étude, qui démontre en laboratoire l'effet délétère sur des abeilles de deux molécules insecticides d'usage courant, devrait relancer la polémique consécutive à la remise sur le marché, mi-juin, du pesticides Cruiser commercialisé par Syngenta. Ce n'est pourtant pas au principe actif du Cruiser que se sont intéressés les chercheurs, mais à deux molécules de deux familles très distincts (fipronil et thiaclopride). La première est le principe actif du Régent de BASF, la seconde est commercialisée par Bayer sous l'appellation Calypso. En faisant l'expérience sur des insectes préalablement infectés par «Nosema ceranae », un parasite intestinal très courant, les chercheurs relèvent des mortalités d'environ 70 à 80% pour l'une et l'autre molécules. La synergie fait donc des effets cocktails qui sont mortels. Un tel constat est de mauvais augure pour l'abeille. Cette découverte n'est pas étonnante, Les spécialistes soupçonnaient de longue date ce genre de problème.

13 juillet 2011..... Les apiculteurs demandent le retrait du Cruiser OSR. Avec l'appui d'une vingtaine de députés et de l'association des régions de France, l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) demande au gouvernement de revenir sur l'autorisation de mise sur le marché du pesticide Cruiser OSR. Le 15 octobre 2010, cet insecticide destiné au colza est utilisé en enrobage des semences avait reçu un avis favorable de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), avant de recevoir du ministère, le 3 juin, son autorisation de mise sur le marché. L'UNAF a déjà saisi le conseil d'État début juillet, demandant en référé l'annulation de l'autorisation. En dépit de l'avis de l'ANSES, les apiculteurs assurent que le Cruiser OSR expose la filière apicole à un grand risque. Ils demandent le retrait immédiat de l'insecticide, avant qu'aient lieu les opérations d'enrobage des semences, puis les semis du mois d'août prochain. L'UNAF souligne que le colza restait une des rares cultures non traitées d'un attrait majeur pour l'avenir du cheptel apicole français. Il représentait avec le tournesol l'une des deux principales ressources de la production française de miel. L'un des trois principes actifs du Cruiser OSR, le Thiaméthoxam, alimente la suspension des apiculteurs. En avril et en juin, la Slovaquie et l'Italie ont ainsi ôté du marché des produits phytosanitaires contenant cette molécule de la famille des néonicotinoïdes.

22 juillet 2011..... Le groupe suisse Syngenta affirme qu'il va combattre toutes allégations contre l'insecticide Cruiser OSR, car il ne comporte pas de risque pour les populations d'abeilles. En France, l'union nationale de l'apiculture française et une trentaine d'élus ont demandé son interdiction au gouvernement le 13 juillet.

29 juillet 2011..... Le Conseil d'État, statuant en référé, se déclare incompétent pour statuer sur le retrait du marché de l'insecticide Cruiser OSR, alors que les apiculteurs et FNE souhaitaient l'arrêt immédiat du produit jugé nocif pour les insectes pollinisateurs. Le Conseil d'État considère que l'autorisation du Cruiser relève d'une décision ministérielle, qui concerne la seule entreprise Syngenta. Il se déclare donc incompétent. «Par le fait d'une simple règle de procédure, la santé humaine, la santé animale et l'environnement sont privés d'une mesure conservatoire indispensable urgente » regrette l'avocat de l'UNAF. Un responsable de FNE se dit «perplexé devant des méandres administratifs qui font que l'environnement, la santé publique et l'intérêt général ne sont pas pris en compte ». Syngenta va pouvoir continuer à commercialiser son insecticide. Les semis commenceront fin août et tout nouveau recours n'aboutira pas à temps. La demande de retrait du Cruiser doit être réexaminée, sur le fond cette fois, au mois de septembre par une formation collégiale du Conseil d'État. D'ici là, les inquiétudes des apiculteurs sont d'autant plus vives que le colza est la principale culture mellifère en France. Selon la FNSEA, la récolte de miel devrait connaître cette année une hausse de 1000 à 3000 tonnes.

(suite au n°30)

EFFET DE SERRE

CH10 – Conférence de Bonn (suite)



4 février 2000..... Le gouvernement français diffuse le texte définitif du programme national de lutte contre le changement climatique. Il confirme l'intention de la France de mettre en place un marché des droits d'émission de CO2 et évoque une discussion sur l'élargissement à l'Union européenne d'un tel marché. Pour Denis Baupin, porte-parole des Verts, l'idée d'échange des droits à polluer au niveau national, voire européen, est acceptable. Mais les verts restent fondamentalement opposés à un marché mondial qui permettrait aux pays de s'exempter de leurs obligations. De même, Alain Lipietz, économiste et député Vert européen, trouve que le marché des droits à polluer n'est pas critiquable en soi, toute la question est de savoir avec quelle rigueur il est géré et si la contrebande est sérieusement réprimée. En tout cas, ce marché est donc officiellement adopté par la France.

16 février 2000..... Le Conseil des ministres adopte un projet de loi autorisant la ratification du protocole de Kyoto. Celui-ci prévoit notamment que les pays développés ramèneront leurs émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990.

2 mars 2000..... Selon les chercheurs américains du NOAA, le réchauffement de la planète s'accélère. De mai 1997 à août 1998 inclus, chacun des 16 mois a battu le record du mois le plus chaud depuis 1880. 1999 se classe déjà en cinquième position parmi les années les plus chaudes du XXe siècle. Tous les modèles des

scientifiques vont dans le sens d'un réchauffement planétaire significatif et il devient de plus en plus difficile de ne pas expliquer ce phénomène par l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère et donc la question de la responsabilité humaine se pose.

8 mars 2000..... La Commission européenne publie un "Livre vert" présentant un projet de système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

5 avril 2000..... Dominique Voynet, ministre de l'environnement, présente à l'Assemblée nationale le projet de loi autorisant le gouvernement à ratifier le protocole de Kyoto. Ce protocole fixe des objectifs de réduction de gaz à effet de serre aux pays industrialisés. Mme Voynet craint que le souffle de Kyoto ne retombe et que les pays ne respectent pas leurs engagements. Les députés communistes ne votent pas cette ratification à cause du marché "inique" des droits à polluer. Mais la ratification est adoptée à la majorité.

6 avril 2000..... Le Sénat français adopte à l'unanimité une proposition de loi visant à créer un observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine ainsi que dans les départements et territoires d'outre-mer.

8-9 avril 2000..... Réunis à Otsu, les ministres de l'environnement des grandes puissances du G8 réaffirment leur volonté de renforcer la lutte contre le réchauffement climatique, responsable d'une multiplication de désastres naturels ces dernières années. Pour eux, les changements du climat sont un défi sans précédent, car les températures ont atteint des niveaux record durant la décennie 90 et de nombreuses parties du globe ont été touchées par des sécheresses, des inondations ou des tempêtes particulièrement sévères. Ce constat fait, les ministres conviennent qu'il est temps de passer des discours aux actes, comme le demande le ministre français, Dominique Voynet. Mais cette étape s'avère délicate et donne lieu, durant la réunion, à des négociations serrées. Six des huit pays, Allemagne, Italie, France, Grande-Bretagne, Japon, Russie, souhaitent fixer à 2002 la date limite pour la ratification du protocole de Kyoto. Mais les Etats-Unis, et dans une moindre mesure le Canada, rejettent cette contrainte. Les ministres se contentent d'appeler ainsi à une ratification et à une application du protocole de Kyoto dès que possible.

7 mai 2016..... Claude Mandil, ancien directeur général de l'Agence Internationale de l'Energie, pense que la France fait des erreurs dans sa politique énergétique qui ne contribue pas à une bonne protection des effets du climat. Le monde doit forcément et prioritairement réduire ses émissions de CO2, il devra aussi se préparer à se passer des énergies fossiles. Mais les calendriers qui gouvernent ces actions correspondantes sont très différents. Pour l'urgence absolue de réduction du CO2, il faut mettre en œuvre toutes les technologies disponibles à ce jour, les énergies renouvelables, mais aussi le nucléaire. Il faudrait aussi privilégier l'efficacité et la sobriété énergétiques. L'urgence financière est de donner au carbone un prix suffisamment élevé de manière immédiate et commencer des efforts de recherche pour améliorer les renouvelables. En France, on a tout faux : pour le prix du carbone, il faudrait une autorité compétente et indépendante pour passer de 5 euros la tonne de CO2 à 50 euros de façon à enfin privilégier les investissements dans ce qui fonctionne et dans la recherche. Mais, au contraire, les tarifs d'achat de l'électricité sont garantis par l'Etat pour l'éolien et le solaire, ce qui ne contribue pas à lutter efficacement contre le réchauffement. Ainsi, aujourd'hui, on dépense des dizaines de milliards pour installer en mer des éoliennes de technologie classique, non susceptibles de progrès spectaculaires, au lieu de favoriser la recherche sur des technologies nouvelles qui pourraient émerger à moyen ou long terme. Mais pourquoi les opérateurs se fatigueraient à innover puisque la garantie d'un tarif leur procure actuellement des revenus assurés à l'abri de toute concurrence ? Les tarifs d'achats garantis de l'électricité d'aujourd'hui ne satisfont pas aux bonnes pratiques économiques et démocratiques, pas plus qu'ils contribuent à un avenir climatique radieux.

(suite au numéro 30)

NICOLAS HULOT

6 – Hulot aux primaires écologistes (suite)

18 mai 2011..... Le candidat Nicolas Hulot est de passage à Grenoble en campagne pour les primaires EELV. Il assure qu'il y a encore six mois, il n'aurait pu s'imaginer là. "Parce que ce n'est pas mon ADN, parce que cela jamais été mon ambition intime d'être candidat à la présidentielle " dit-il. Il est là pour rencontrer les militants, se présenter, les écouter et, une fois pour toutes, faire tomber les préjugés, bons ou mauvais, accolés à sa personne. Il poursuit : "si je suis choisi pour être le candidat EELV, il faudra que tout ça soit évacué. Mon mode d'engagement ne demande la vérité ". Pourquoi s'est-il engagé pour la présidentielle ? Parce qu'on est arrivé au bout du rapport de force avec les politiques. Parce que les urgences s'accroissent, sur les plan environnemental, social et économique. Les écologistes ne sont pas dans l'utopie, c'est le système dans lequel on vit aujourd'hui qui est une utopie. Il refuse d'entendre les appels au supposé réalisme. Soyons créatifs et alternatifs ! Et le second tour ? il ne veut même pas y penser car c'est loin. "Si je suis choisi par les écologistes, je porterai jusqu'au bout le projet d'alternative. Les écologistes n'ont pas à être les suppléants de quelqu'un. Nous ferons pas de la figuration auprès de nos partenaires socialistes. Les écologistes sont les seuls à apporter une réelle troisième voie, les seuls à mettre l'humain au cœur de leur projet.

24 mai 2011..... Nicolas Hulot, casse-cou de la télévision, se fait une triple fracture lors d'une chute à vélo alors qu'il va prendre le train en Bretagne. Il va devoir faire campagne avec un plâtre pendant six semaines.

28 mai 2011..... Nicolas Hulot a créé son micro parti et l'affaire n'a pas plu à Europe Ecologie Les Verts. Les amis de l'ancien animateur de télévision avaient déposé en son nom, début mai, une formation politique, "Nicolas Hulot 2012 ", présidée par l'avocat Gilles Lacan pour recueillir des dons et financer la primaire. Un budget de 50 000 euros a été prévu pour couvrir les déplacements, le site Internet et autres frais. Le micro parti permet de recevoir des dons de particuliers, avec un plafond de 7500 euros par donateur. L'initiative a fortement déplu à l'équipe d'Eva Joly qui y a vu un contournement de la loi et des règles des Verts. Dans un courrier adressé à la direction du mouvement, le directeur de campagne de Mme Joly rappelle que le parti avait dénoncé l'existence de ces micros partis comme une tentative avérée de contournement de l'esprit de la législation sur le financement des partis politiques. Trois députés Verts, Yves Cochet, François de Rugy. et Noël Mamère, ont signé une résolution réclamant une commission d'enquête afin d'encadrer ces pratiques. La direction du mouvement a préféré étouffer le vent de révolte qui s'esquissait. Ainsi, il n'y a aucun problème dans la création de ce micro parti. Tout juste reproche-t-elle à l'équipe du candidat de ne pas en avoir informé le mouvement. Il y a un problème d'équilibre avec les autres petits candidats qui n'auront sûrement pas 50 000 euros pour faire leur promotion. Pour sa part, Eva Joly dispose de ses moyens d'eurodéputée. Les trois autres petits candidats, Henri Stoll, Louisa Benzaïd et Moncef Kdhir, n'auront que les moyens mis à disposition pour le mouvement.



31 mai 2011..... Les deux candidats à la primaire écologiste pour la présidentielle réagissent au virage allemand sur la question nucléaire : Nicolas Hulot explique : "C'est une décision courageuse de la part de la chancelière Angela Merkel ". En France aussi, il faut à quitter immédiatement l'objectif d'une sortie à terme du nucléaire, même si le scénario sera un peu plus long qu'en Allemagne, du fait d'un nombre plus grand de réacteurs. Eva Joly est sur la même longueur d'onde : "La position de la France n'est pas tenable. Après avoir raté le train des énergies renouvelables et les centaines de milliers d'emplois qu'elles créent, la France rate le train du démantèlement dont l'Allemagne va devenir experte ".

4 juin 2011..... Au Congrès d'EELV à La Rochelle, Nicolas Hulot attire toutes les attentions. La veille, lors d'un dîner avec les journalistes, il raconte qu'il envisageait pendant un court temps un partenariat avec Jean-Louis Borloo, le patron du parti radical. Cette hypothèse était envisageable si Borloo disait très clairement qu'il était en phase avec les valeurs de la gauche. Ses déclarations créent un vrai malaise chez EELV. Puis, le lendemain, Hulot calme le jeu en déclarant que, désormais, il a choisi son camp et s'y tiendra. Il croise Dominique Voynet, ex candidate à l'élection présidentielle (1,57%) qui, devant les caméras, lui rappelle qui l'a carrément torpillée en 2007 avec son Pacte écologique, signé par la plupart des candidats. A son tour, Cécile Duflot met son grain de sel, jugeant que Nicolas Hulot a le droit d'être ramolli en fin de soirée et de trouver des sujets d'animation aux journalistes pour le lendemain matin. De son côté, Eva Joly se dit très heureuse du Congrès. Elle avait été approchée par François Bayrou avant de rejoindre Daniel Cohn-Bendit pour les élections européennes de 2009. En soirée et sans surprise, Cécile Duflot est réélue secrétaire nationale d'EELV avec 92,7% des voix. Évoquant l'élection présidentielle, elle lance : "notre candidature ne sera pas une candidature de témoignage mais l'étape vers la conquête d'une majorité sociale, culturelle et politique. Il faudra porter l'espoir d'une autre politique possible face au projet de haine " de Marine Le Pen.

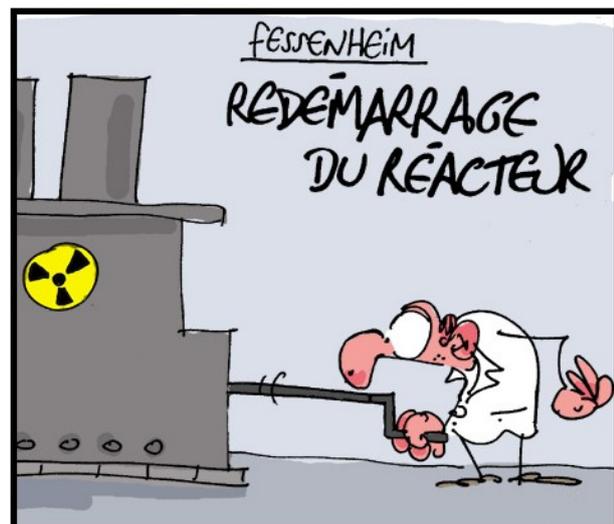
(suite au numéro 30)

FESSENHEIM

ch4 – Après Fukushima (12 mars 2011) (suite)

- 29 octobre 2011..... Le PS et EELV sont presque près de sceller un accord électoral : Pas de sortie du nucléaire, mais des fermetures de centrales, introduction d'une dose de proportionnelle et soutien du PS à la constitution d'un groupe EELV à l'Assemblée nationale. L'accord devrait être signé mi-novembre. Fessenheim, Chinon et Bugey sont donc des centrales sur la sellette car les plus anciennes. Cependant la question de l'EPR de Flamanville n'est pas réglée, de même que l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Si le principe d'une dose de proportionnelle semble acquis, il reste à trancher la question des circonscriptions cédées aux écologistes pour les législatives de 2012 : Aubry en promettait une trentaine, Hollande une quinzaine, assez pour faire enfin un groupe à l'Assemblée.
- 15 décembre 2011..... Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, est interrogée sur France-Info sur l'éventualité d'une fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en Alsace. Elle répond : «Le premier ministre a lancé des audits de nos centrales nucléaires après l'accident de Fukushima ; je veux attendre ses résultats (entre décembre et janvier) pour pouvoir en tirer des conclusions. La fermeture n'est pas exclue ; elle n'est pas non plus à ce stade annoncée ». La centrale (deux réacteurs) fut mise en service en 1978 et c'est la plus vieille de France en service. Elle fait partie des sept sites nucléaires visés par le rapport publié, le 17 novembre, par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), à la fois pour le risque de tremblement de terre et pour les conséquences de la possible rupture des digues du grand canal d'Alsace où elle s'approvisionne en eau pour refroidir les réacteurs. Remettre aux normes Fessenheim coûterait très cher. La visite décennale en cours du réacteur n°2 nécessite déjà le remplacement des trois générateurs de vapeur pour environ deux millions d'euros à quoi il faudra ajouter le surcoût des recommandations de l'IRSN après Fukushima (environ cent millions d'euros par réacteur). Sans oublier la finesse du radier et la nécessité de trouver une source d'eau alternative au grand canal d'Alsace. «Il ne faut pas aborder la sûreté nucléaire avec une démarche idéologique » conclut Mme Kosciusko-Morizet.
- 1^{er} janvier 2012..... Dans le «Journal du Dimanche », Jacques Repussard, directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, affirme que le gouvernement et EDF sous-estiment le risque d'un accident nucléaire. Il ajoute qu'un séisme pourrait provoquer des accidents sérieux sur certains sites comme Fessenheim ou Bugey.
- 17 janvier 2012..... Témoignage de Daniel Cohn-Bendit : «Le 17 janvier, j'ai vu, côte à côte, François Bayrou et Yann Wehring, un ancien écolo aujourd'hui au Modem qui a passé sa vie à se battre contre le nucléaire. Bayrou expliquait qu'il était contre la fermeture de Fessenheim, et Wehring se taisait. Eh bien, c'est ça, pour moi l'horreur des appareils. Être ainsi pieds et poings liés, et devoir dire le contraire de ce que l'on pense ».
- 26 janvier 2012..... Avant de se déplacer demain en Isère, François Hollande répond aux questions du journal «Dauphiné Libéré ». Comme on lui demande quelles centrales nucléaires il veut fermer pour réduire la production d'énergie, il répond : «Je propose la fermeture de Fessenheim parce que c'est la plus ancienne de nos centrales, mais aussi pour des raisons de sûreté puisqu'elle est située sur une zone sismique. Ce sera la seule dans mon quinquennat sauf si l'ASN nous alerte sur un autre cas ». Tricastin ne sera pas touché malgré une série d'incidents et la fabrication du Mox à Marcoule sera poursuivie.
- 26 janvier 2012..... François Hollande présente son programme pour les élections présidentielles qui consiste en 60 engagements pour la France destinés à redresser et rassembler le pays. Il chiffre son projet jusqu'à 20 milliards d'euros à l'horizon 2017. Comme recettes, il prévoit l'annulation de 29 milliards de niches fiscales. Pour l'éducation, sa priorité, il veut créer 60 000 postes d'enseignants sur cinq ans. Finances : Il veut une grande réforme fiscale, donnant la priorité aux PME et une refonte de l'impôt sur les sociétés. Il augmentera la taxation des bénéfices des banques. Emploi : Il veut la création de 150 000 emplois pour l'insertion des jeunes. Energie : il engagera la réduction de la part du nucléaire dans l'électricité de 75% à 50% à l'horizon 2025. Il confirme la fermeture de Fessenheim, comme l'achèvement de l'EPR de Flamanville. Institutions : promesse d'une loi sur le non cumul des mandats, réforme du statut pénal du chef de l'Etat, droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels, droit de vote pour les étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans. Pour Cécile Duflot, c'est un bon vieux projet socialiste avec la relance par la consommation : «S'il y a des éléments positifs sur le partage des richesses et l'emploi des jeunes, il y a des manquements et des impasses sur l'écologie, la fiscalité écologique. Cette présentation est compatible avec l'accord que nous avons passé en novembre ».
- 9 février 2012..... En visite à Fessenheim (Haut-Rhin), le président de la République Nicolas Sarkozy confirme la décision du gouvernement de poursuivre l'exploitation de la centrale nucléaire alsacienne, après le feu vert en janvier de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Pour lui, fermer serait une erreur magistrale. Une déclaration en forme de réponse au candidat socialiste à la présidentielle, François Hollande, qui a annoncé son intention s'il est élu, de fermer la centrale pendant son mandat, s'il est élu.

(Suite au numéro 30)



Décès de Robert Poujade, ex ministre de l'environnement

7 janvier 1971..... A l'occasion d'un simple remaniement ministériel (deuxième gouvernement Chaban-Delmas), le premier ministre de l'environnement est créé par le président Georges Pompidou et placé sous la tutelle du premier ministre (Chaban-Delmas). Il est confié à **Robert Poujade** (UDR, maire de Dijon), le 2 février, mais devra fonctionner sans beaucoup de moyens (0,1% du budget de l'Etat). Robert Poujade a le titre de ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement. Le ministère regroupe des services provenant des ministères du Développement industriel et scientifique (établissements classés), de l'Agriculture (chasse, pêche, parcs naturels), des Transports (chasse sur le domaine maritime), des Affaires culturelles (protection des sites), du Plan et de l'Aménagement du territoire (coordination des mesures visant la protection et la gestion des eaux). Le ministère dispose d'un fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE) peu fourni. Serge Antoine est le chargé de mission numéro un du ministre. Poujade restera ministre jusqu'au 1^{er} mars 1974. Le gaulliste Robert Poujade, dans un livre au titre évocateur « Le ministère de l'impossible », paru en 1975, racontera son combat pendant trois ans contre l'industrie privée, contre l'inertie de l'administration jalouse de ses prérogatives, contre les entreprises publiques comme EDF.

7 juillet 1972..... Pierre Messmer, premier ministre, présente son nouveau gouvernement: **Robert Poujade reste ministre de l'environnement**. Une vingtaine de ministres et diminution du nombre de secrétaire d'Etats. Olivier Guichard est ministre de l'Équipement, du Logement et de l'Aménagement du territoire. Robert Galley est ministre des transports. Jacques Chirac passe à l'Agriculture et au développement rural.

21 juillet 1972..... **Robert Poujade, le ministre de l'environnement**, est interviewé à la télévision. Il fait un tour complet des problèmes de l'environnement. 1- Il annonce un certain nombre de mesures de lutte contre la pollution et pour la protection de la nature. Les collectivités locales vont pouvoir acheter un certain nombre d'espaces verts ou de sites naturels (comme les îles sanguinaires en Corse et d'autres sites à Chambéry, Dijon, la Rochelle, Le Mans, etc.). 2- Comme il se pose la question des abandons des voitures en épave n'importe où, pour empêcher les Français d'abandonner ces véhicules, il va être institué un fichier central des cartes grises qui permettra de retrouver celui qui abandonne son vieux véhicule sans prévenir. On fera payer le contrevenant et une aggravation des peines est prévue. 3- Concernant la pollution de l'air par les cheminées, le ministre signale le gros effort effectué à Paris pour faire diminuer la pollution atmosphérique ces dernières années. Mais il faut continuer l'effort, un plan de désulfuration des fuels domestiques et industriels est lancé pour faire baisser encore plus ces pollutions. Quant à la pollution par l'essence des voitures, il faut continuer à lutter contre les gaz d'échappement nocifs (oxyde de carbone et oxyde d'azote) mais il faut maintenant s'attaquer à la présence de plomb dans l'essence. On envisage de réduire cette teneur en plomb aussi en cinq ans également.

2 avril 1973..... Remaniement ministériel : Deuxième gouvernement Messmer. Robert Poujade reste ministre de l'environnement. Yves Guéna est aux transports.

Mai 1975..... Après un an de silence, l'ex ministre de l'environnement Robert Poujade écrit «**Le ministère de l'impossible** ». L'ancien ministre raconte son expérience, son combat pendant trois ans contre l'esprit de lucre des uns, la négligence, la routine ou l'égoïsme des autres. Un combat contre l'industrie privée, mais aussi contre l'inertie de l'administration, comme EDF qui plante autoritairement ses pylônes au plus mauvais endroit. Tenir tête aux pollueurs, protéger l'air, l'eau, le sous-sol et lutter contre le bruit, bâtir des villes belles et habitables, etc., c'est le rôle de ce ministère, mais c'est aussi impossible quand ça dérange trop de gens et qu'on ne donne pas tous les moyens d'agir.

8 avril 2020..... Décès de Robert Poujade, ex maire de Dijon et qui fut ministre de la protection de la nature et de l'environnement de 1971 à 1974. Maire de Dijon de 1971 à 2001, Robert Poujade, né le 6 mai 1928, à Moulins, faisait partie, aux côtés d'André Malraux et de Michel Debré, des gaullistes qui ont défilé sur les Champs-Élysées, le 30 mai 1968, en soutien au général de Gaulle, après sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale pour tenter de mettre fin aux «événements de 68». Contrairement à d'autres «barons» du gaullisme arrivés en politique par la Résistance, Robert Poujade, trop jeune à cette époque, y accède par le militantisme étudiant. Après ses études à l'École normale supérieure de Paris, où il entre en 1948 - il en sortira agrégé en lettres classiques avec une thèse sur l'humanisme d'André Malraux -, il est nommé, en 1954, professeur de lettres au lycée Carnot de Dijon. Il passe alors d'un militantisme intellectuel à l'action politique. Ce sont les circonstances qui, dans cette ville qu'il connaît encore peu, vont faire de lui l'homme politique incontournable en Côte-d'Or pendant plus de trente ans, décourageant toute ambition, à droite comme à gauche. L'année 1967 est déterminante dans sa carrière. Robert Poujade bat aux élections cantonales et législatives le chanoine Félix Kir, député et maire de Dijon depuis 1945. L'année suivante, à l'occasion d'élections anticipées dues à la mort de ce dernier, il entre au conseil municipal de la capitale de la Bourgogne. En 1971, il est élu maire de Dijon et le restera pendant trente ans, jusqu'en 2001, remportant quatre de ses cinq réélections (1977 à 1989) dès le premier tour. En maître de la vie politique locale, il est conseiller général pendant près de vingt ans, avec une interruption de 1976 à 1979, et président du département de la Côte-d'Or, en 1982, jusqu'à l'application de la loi contre le cumul des mandats en 1988. Également démarrée en 1967, sa carrière de député se prolonge jusqu'en 2002, avec comme seule parenthèse l'arrivée de la gauche au pouvoir, de 1981 à 1986. De 1971 à 1974, il prend la direction d'un **ministère inédit** jusqu'alors, celui de la protection de la nature et de l'environnement, dans les cabinets de Jacques Chaban-Delmas, puis de Pierre Messmer. Le poids des lobbys industriels et du nucléaire et la quasi-inexistence, à l'époque, de la notion d'environnement font de ce ministère celui de «l'impossible», ainsi qu'il l'écrit dans un ouvrage (Calmann-Lévy, 1975) dès qu'il a quitté ses fonctions. Il est cependant à l'origine de la création du Conservatoire du littoral, destiné à protéger les côtes de la spéculation immobilière, dont il a longtemps occupé la présidence ainsi que celle du parc national de la Vanoise.

